

MUNICIPALITÉ DE COMPTON

PROCÈS-VERBAL RÉUNION DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME 20 FÉVRIER 2023 À 17 h SALLE DU CONSEIL DE L'HÔTEL DE VILLE 3, chemin de Hatley

Présences :

Patricia Sévigny, présidente et conseillère
Jean-Pierre Charuest, Maire
Benoît Bouthillette, conseiller
Mélanie Éliane Marcoux, résidente
Nicole Couture, résidente
Danny Roy, résident
Clément Vaillancourt, résident

Monsieur Nicolas Guillot, responsable de l'urbanisme et de l'environnement, agit à titre de secrétaire du CCU pour cette réunion.

1.0 Ouverture de la réunion par la présidente du CCU.

La présidente, madame Patricia Sévigny absente en présentiel, mais présente en Team, laisse exceptionnellement la présidence du comité à monsieur le Maire Jean-Pierre Charuest pour la séance du jour.

À 17h00, ayant constaté le quorum, monsieur le Maire Jean-Pierre Charuest président du CCU ouvre la réunion.

2.0 Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté tel que présenté.

Proposé par : Clément Vaillancourt

3.0 Dépôt du procès-verbal de la réunion du CCU du 13 février 2023

Aucun commentaire.

Proposé par : Danny Roy

4.0 Projet de lotissement

4.1. Présentation du projet de lotissement sur le chemin Cochrane et Moe's River par Mme Esther Dupont et Mr Dominic Pagé(17h02)

- Présentation du plan projet de lotissement dossier 21-346 préparé par l'arpenteur-géomètre Éric Bachand du groupe HBG datant du 14 décembre 2022
- Discussions sur les préoccupations des membres sur les questions d'impact environnemental, la volumétrie, le code construction à appliquer, la circulation...
- Parcours des éventuelles modifications du règlement de zonage ainsi que des dérogations mineures pour la réalisation du projet soumis.
- Pour la prochaine séance du comité, revenir sur le code de construction à faire appliquer à ce projet, ainsi que contacter Actibus pour voir la possibilité d'ajouter un arrêt dans ce secteur.

La présentation du projet se termine à 18h17 Mme Dupont et Mr Pagé sont libérés

Proposé par : Nicole Couture

5.0 Dossiers en lien avec la réglementation d'urbanisme

5.1. Mise en place du règlement de démolition

Mise au point sur le règlement de démolition après la formation par les agents du patrimoine, pour la prochaine séance du comité les points suivants seront à l'ordre du jour :

- Les membres souhaitent recevoir une version du projet de règlement de démolition de la Municipalité de Compton modifiée à la lumière des informations obtenues lors de la présente séance.
- Au sujet de l'inventaire, le comité souhaite savoir comment seront déterminés les critères de sélection des immeubles à inclure à l'inventaire. Le comité sera-t-il consulté ou informé? Quand et quelle instance effectuera la recension? Y aura-t-il une rencontre à planifier entre la MRC et le comité à ce sujet? Un suivi pourra être fait auprès de Sylvie Masse à la MRC de Coaticook.
- Il est également souhaité de planifier la formation à l'interne du nouveau Comité de démolition. Un suivi auprès de la direction générale et du Service du greffe de la municipalité sera fait en ce sens.

6.0 Varia

- Mise à jour du règlement d'usage conditionnel
- Faire parvenir de nouvelles dates pour la formation CCU

7.0 Prochaine rencontre et levée de la réunion

La prochaine rencontre aura lieu le **lundi 20 mars 2023 à 17 h.**

Ayant épuisé l'ordre du jour, la réunion est levée à 19h09.

Proposé par : Danny Roy

Mr Jean-Pierre Charuest
Maire et Président par intérim du CCU

Nicolas Guillot
Secrétaire du comité